

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

À PARTIR DE 19H30

FASHION NOVEMBER

COMPLEXE MARIE LOUISE, 321 AVENUE DE PARIS
82000 MONTAUBAN

Soirée partenariat **Contrat de partenariat**

Je souhaite être partenaire de l'évènement FASHION NOVEMBER du 28 novembre 2025 organisée par l'association LESWONDERWOMAN

Nom : NET Services

Raison Sociale : NET Services - Sandrine PINEAU

Adresse : 18 rue Général Sarraill 82000 MONTAUBAN

Pack : Prestige ☐ Premium ☐ Essentiel ☒ Découverte ☐

Nom du contact principal : PINEAU Sandrine

Coordonnées : 0683803261

Mail : sandrine.pineau@shiva.fr

Réseaux sociaux : montauban@shiva.fr / Grisolles@shiva.fr

Noms des personnes invitées en VIP : Sandrine PINEAU
ISABELLE VINCENT

Par ce contrat, je m'engage à faire un don pour l'évènement du 28 novembre 2025 et à en faire la promotion, à régler le montant du pack avant l'évènement, à mettre à disposition de l'organisateur toute communication, produits ou PLV permettant la promotion de mon entreprise sur les réseaux et sur site.

En signant ce formulaire, nous renonçons à nos droits à être indemnisés pour l'utilisation de nos photos.

500,00 €
reglée le 28/10/2025

28/10/2025 Date et signature


☐ Je souhaite bénéficier du mécénat (crédit d'impôt de 60% de la somme) et recevoir le document CERFA de don à une association

☐ Je règle par chèque

☒ Je règle virement



Organisme bénéficiaire des dons et versements

Dénomination de l'organisme : ASSOCIATION LESWONDERWOMAN

Numéro SIREN ou RNA¹ : W822009368

Adresse :

111 Rue Route de l'Aveyron

Code postal 32000 Commune MONTAUBAN

FRANCE

Objet : Participation financière à l'événement "Fashion November #2" soutien à la promotion du commerce local

Cochez la case qui vous concerne :

☐ Œuvre ou organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises. Précisez si vous êtes :

☐ Association loi 1901

☐ Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du .. publié au Journal officiel du .. ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin

☐ ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du ..

☐ Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L.719-12 et L.719-13 du code de l'éducation

☐ Fondation d'entreprise

☐ Musée de France

☐ Organismes sans but lucratif fournissant gratuitement une aide alimentaire, des soins médicaux ou des produits de première nécessité à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement

☐ Autres (précisez²) :

☐ Association culturelle ou établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle

☐ Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif

☐ Établissement d'enseignement supérieur consulaire mentionné à l'article L. 711-17 du code de commerce

☐ Société ou organisme public ou privé agréé par le ministre chargé du budget en vertu de l'article 4 de la loi n° 58-882 du 25 septembre 1958 relative à la fiscalité en matière de recherche scientifique et technique

Date de l'agrément :

☐ Organisme public ou privé dont la gestion est désintéressée et qui a pour activité principale la présentation au public d'œuvres dramatiques, lyriques, musicales, chorégraphiques, cinématographiques, audiovisuelles et de cirque ou l'organisation d'expositions d'art contemporain

☐ Projet de thèse proposé au mécénat de doctorat par une école doctorale

☐ Société, dont l'État est l'actionnaire unique, qui a pour activité la représentation de la France aux expositions universelles

☐ Société nationale de programme mentionnée à l'article 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et affectés au financement de programmes audiovisuels culturels

☐ Société nationale de programme mentionnée au III de l'article 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et affectés au financement des activités des formations musicales dont elle assure la gestion et le développement

☐ Fondation du patrimoine ou fondation ou association reconnue d'utilité publique qui subventionnent des travaux sur des monuments historiques dans le cadre des conventions prévues à l'article L.143-2-1 et L.143-15 du code du patrimoine

Précisez l'échéance de l'agrément :

☐ Indéfini

¹ Pour les associations inscrites d'Alsace-Moselle, numéro d'inscription au registre des associations du Tribunal d'Instance.

² Précisez la case qui vous concerne et précisez l'objet si nécessaire.

³ Groupements locaux, État, GIP, établissements publics, etc.

- ☐ Organisme agréé ayant pour objet exclusif d'accorder des aides financières ou de fournir des prestations d'accompagnement à des petites et moyennes entreprises (4 de l'article 238 bis du CGI)
- Date de l'agrément :
- ☐ Fédération ou union d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en application du 4 de l'article 238 bis du code général des impôts
- Date de l'agrément :
- ☐ Organismes ayant pour objet la sauvegarde, contre les effets d'un conflit armé, des biens culturels mentionnés à l'article 1^{er} de la Convention du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (5 de l'article 238 bis du CGI)
- ☐ Organisme établi dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France⁴ poursuivant des objectifs et présentant des caractéristiques similaires aux organismes précités
- Date de l'agrément :

Entreprise donatrice

Libellé de l'entreprise : NET SERVICES

Forme juridique : SASU

N° SIREN : 890042047

Adresse :

N° 28 Rue rue du Général Sarraill

Code postal 62000 Commune MONTAUBAN

Dons et versements effectués par l'entreprise

L'organisme bénéficiaire reconnaît avoir reçu, au titre de la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts, des dons en nature pour une valeur en euros égale à⁵ :

..... euros

Indiquez la valeur totale des dons en nature en toutes lettres :

Description exhaustive des biens et prestations reçus et acceptés⁶ (nature et quantité)⁷ et détail des salariés mis à disposition :

L'organisme bénéficiaire reconnaît avoir reçu, au titre de la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts, des versements pour une valeur totale égale à :

..... 500.00 euros

Indiquez le total des versements en toutes lettres : Cinq cents euros.....

Forme des versements⁸ :

☐ Remise d'espèces

☐ Chèque

☒ Virement, prélèvement ou carte bancaire

☐ Autre

Montant total des dons et versements reçus par l'organisme :

..... 500.00 euros

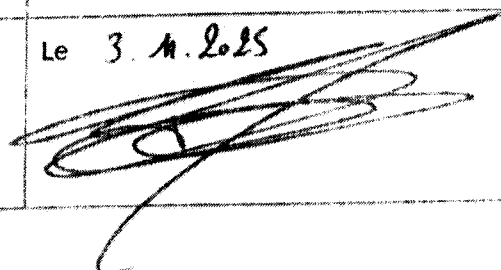
Indiquez le montant total des dons et versements en toutes lettres : Cinq cents euros.....

Date ou période au cours de laquelle les dons et versements ont été effectués⁹ :

du 28 / 12 / 2025 au / /

Date et signature

Le 3.11.2025



⁴ Ou en Norvège, Islande ou Lichtenstein.

⁵ L'organisme bénéficiaire des dons en nature reporte sur le reçu fiscal le montant indiqué par l'entreprise donatrice.

⁶ L'organisme ne peut pas prétendre au bénéfice de la réduction d'impôt à raison des dons en nature refusés par l'organisme.

⁷ La description peut être établie par l'organisme bénéficiaire sur papier libre signé, daté et joint à la présente attestation.

⁸ L'organisme bénéficiaire des versements peut cocher une ou plusieurs cases.

⁹ L'organisme bénéficiaire peut établir un reçu unique pour plusieurs dons et versements effectués lors d'une période déterminée (à titre d'exemple, un mois, un trimestre, l'année civile ou encore l'exercice fiscal de l'entreprise donatrice).

L'organisme bénéficiaire devra cependant s'assurer que la période sur laquelle porte le reçu fiscal n'est pas à cheval sur deux exercices fiscaux différents de l'entreprise donatrice, notamment dans le cas où l'exercice fiscal de l'entreprise donatrice ne coïncide pas avec l'année civile.